



- PROCES VERBAL DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL - DU 16 JUIN 2025 -

ATTRIBUTION DU BUREAU D'ETUDES POUR L'AMENAGEMENT DU CENTRE BOURG

Situation de travaux,

Monsieur le Maire fait le point sur les travaux en cours sur la commune. Les travaux sur le pump track sont en cours d'achèvement avec l'installation de la tyrolienne, la clôture permettant de sécuriser l'espace, table de pique-nique. La dalle pour l'abris à vélo est faite.

Le service technique a procédé à la plantation de fleurs au bourg. Un stagiaire provenant des genêts d'or de Landivisiau était en stage de découverte durant 15 jours.

Actuellement, le service administratif accueille 2 stagiaires (mairie et agence postale).

Les travaux de voirie sont en cours sur les voies communales à Prat ar Roudour et Mez ar Feunfeun.

L'entreprise EIFFAGE va intervenir début juillet pour le génie civil puis en septembre pour l'installation des luminaires et des mâts

CCPL : sollicitation d'un fonds de concours pour l'installation de l'abri à vélo,

Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, demandent à la Communauté de communes du Pays de Landivisiau, l'attribution d'un fonds de concours (stationnement vélos) dans le cadre du pacte financier 2024-2026.

Les élus approuvent le plan de financement prévisionnel de l'opération :

- Montant opération (€ HT) : 13 355€
- Fonds de concours sollicité : 4 076€

Résultat de la consultation : Attribution de la consultation d'entreprises pour les travaux de sécurisation et d'aménagement de la rue des Primevères,

Monsieur le Maire expose que, dans le cadre de l'opération de sécurisation et d'aménagement de la Rue des Primevères, une consultation a été lancée selon la procédure adaptée. Vu le rapport d'analyse des offres établi par le maître d'œuvre ING CONCEPT, l'entreprise la mieux disante est EUROVIA BRETAGNE. Démarrage des travaux mi-septembre.

Résultat de la consultation : Attribution du bureau d'études pour l'aménagement du Centre Bourg,

Monsieur le Maire expose que, dans le cadre de l'opération d'étude préalable de programmation et d'aménagement multisite en centre-bourg, une consultation a été lancée selon la procédure adaptée.

Vu le rapport d'analyse des offres et sur proposition de Monsieur le Maire, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, attribuent le marché d'étude préalable à l'aménagement multisites du centre bourg à l'Agence COhUe, basée à Brest, l'offre économiquement la plus avantageuse, pour un montant de **33 700 € HT**.

Attribution des demandes de subventions aux associations pour 2025,

Délibérant sur l'attribution des subventions communales et mis aux voix par Monsieur le Maire, les membres du Conseil Municipal, décident d'attribuer les subventions suivantes, aux associations qui en ont fait la demande :

ORGANISMES	2025
Etoile Filante Foot	2 200,00 €
Etoile Filante Hand	1 650,00 €
Club des Aînés	200,00 €
Société de chasse	200,00 €
Club de Gym	200,00 €
Dance Country	400,00 €
Familles Rurales	44 342,08 €
Point Lecture	2 400,00 €
Plougourvest en Fête	100,00 €
Les Riverains de la BAN	100,00 €
Vie Libre	100,00 €

Don du sang	100,00 €
Accidentés du travail - FNATH	200,00 €
A.R.T	100,00 €
Secours Catholique	100,00 €
Banque alimentaire	100,00 €
Association "Présence Ecoute Morlaix"	100,00 €
Leucémie Espoir 29	100,00 €
France Alzheimer	100,00 €
Resto du Cœur	100,00 €
TOTAL GENERAL	52 892.08 €

Point sur les Fêtes communales du 28 juin et Réunion publique du 20 juin,

Monsieur le Maire rappelle les différentes manifestations à venir avec la Réunion Publique du 20 juin et les traditionnelles Fêtes Communales qui se dérouleront le 28 juin prochain.